

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le **15 AVR, 2024**
ID : 026-212601439-20240411-2024_26-BF



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de LE GRAND-SERRE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
DROME**

Séance du 11 Avril 2024

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	
En exercice	14
Présents	12
Pouvoirs	01
Votants	13
Pour	13
Contre	00
Abstentions	00

Date de la convocation
04/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre-----
le 11 Avril à 19 H 00-----
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme GENTHON Agnès, Maire.
Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel,
BORRAS Isabelle, DUMOULIN Patrick, FÉRÈRE
Dominique, ORLOWSKI François, ROSTAING Marc,
THOMAS Monique, VALENÇON Jérémy, VALLERANT
Jacques et RIOU Gaëtan
Absents excusés : CETTIER Nicolas et SERREE
Stéphane
Pouvoirs : SERREE Stéphane à BORRAS Isabelle,
Secrétaire de séance : RIOU Gaëtan

N° 2024-26

OBJET : Budget primitif du lotissement de la commune de Le Grand-Serre pour l'exercice 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget lotissement le Coteau,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Décide d'adopter le budget primitif du budget principal de la Commune de Le Grand-Serre pour l'exercice 2024 comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	103 642.00€	103 642.00€
Investissement	51 821.00€	51 821.00€
Total	155 463.00€	155 463.00€

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits par les conseillers municipaux soussignés.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Grand-Serre
le 15/04/2024

Le Maire,

Agnès GENTHON

